

Bulletin d'inscription au registre des bénéficiaires du Plan d'Alerte et d'Urgence

A l'approche des fortes chaleurs, **la Préfecture du Loiret** demande à tous les habitants de plus de 60 ans et étant considérés comme fragiles ou inaptes au travail de **remplir ce formulaire qui est à remettre en Mairie avant le Vendredi 29 Mai 2026.**

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél Fixe :

Tél Portable :

Adresse :

Équipement au sein du domicile :

Climatiseur

Rafraichisseur d'air

Une pièce rafraichie

Me considère comme personne isolée non entourée de familles, amis, voisins, qui soient proches de mon domicile :

En qualité de personne âgée de 60 ans et + et/ou de personne inapte au travail

En qualité de personne handicapée ou fragile (non prise en charge dans une structure médicalisée)

Personnes à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

TÉL FIXE :

TÉL PORTABLE :

Qualité (enfant, ami, voisin...) :

Adresse :

Nom :

Prénom :

TÉL FIXE :

TÉL PORTABLE :

Qualité (enfant, ami, voisin...) :

Adresse :

Nom :

Prénom :

TÉL FIXE :

TÉL PORTABLE :

Qualité (enfant, ami, voisin...) :

Adresse :

Bénéficiez-vous d'un service intervenant à domicile :

- ❖ **Portage de repas à domicile :** OUI NON
⇒ Nom de l'organisme :
⇒ Jours et horaires d'interventions :
- ❖ **Aide-ménagère :** OUI NON
⇒ Jours et horaires d'interventions :
- ❖ **Soins à domicile (infirmière...) :** OUI NON
⇒ Numéro de téléphone de l'intervenant(e) :
⇒ Jours et horaires d'interventions :
- ❖ **Télé-Assistance :** OUI NON
⇒ Nom de l'organisme :
- ❖ **Autre, précisez :**
⇒ Coordonnées :
⇒ Jours et horaires d'interventions :

Déplacements au quotidien (courses, activités...) :

.....

Date et durée envisagées d'absence du domicile (entre le 15 juin et le 15 septembre) :

.....

Votre médecin :

Nom : Prénom : Tél :

Adresse :

Date : Signature :

DOCUMENT A REMETTRE EN MAIRIE AVANT LE VENDREDI 29 MAI 2026

Mairie de Chanteau : 1, Route d'Orléans 45400 CHANTEAU - ☎ 02 38 75 00 59
Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi – Mercredi : 8h30 à 12h00 - Vendredi : de 14h à 17h

* **Information CNIL / RGPD :** Ces informations sont recueillies par le CCAS de Chanteau afin de pouvoir vous diffuser des messages d'alerte, d'information et apporter conseils et assistance. La base légale du traitement est l'article 6 (1) e du RGPD : l'exercice de l'autorité publique dont est investie le CCAS de Chanteau. Le responsable de traitement est le Président du CCAS, Maire de la commune de Chanteau. Les informations collectées sont réservées à l'usage du personnel administratif du CCAS et ne peuvent être communiquées qu'aux destinataires dûment habilités. Les données sont conservées pendant toute la durée nécessaire à la réalisation de la finalité définie et sont mises à jour annuellement. Conformément au règlement (UE) 2016/679 « RGPD » et à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et limitation du traitement et d'effacement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données mutualisé par voie électronique : dpo@ville-fleurylesaubrais.fr ou par voie postale : Mairie de Chanteau, 1, route d'Orléans, 45400 Chanteau.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès des services de la CNIL :

<https://www.cnil.fr/>